

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Avis de vacance d'emplois de directeur ou de directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : AFSN1520553V

Les emplois de directeur ou de directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ci-après sont réservés pour être proposés aux élèves directeurs ayant satisfait aux épreuves de validation de fin de formation des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en application des dispositions des articles 5 et 17 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière, et qui prévoient la publication des postes correspondants au *Journal officiel* :

- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Flavy-le-Martel (Aisne) ;
- maison d'enfants à caractère social « Le Trèfle », à Chazemais (Allier) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, au Montet (Allier) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Soleil couchant », à Lurcy-Levis (Allier) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Montmarault (Allier) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Marcols-les-Eaux (Ardèche) ;
- maison départementale de l'enfance et de la famille, à Warcq (Ardennes) ;
- établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence Allée des Platanes » et « Résidence Le Mortier d'Or », à Chaource et aux Riceys (Aube) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Pont-sur-Seine (Aube) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Mainada », à Pierrefort (Cantal) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Brun Vergeade et l'Oustalou », à Riom-ès-Montagnes (Cantal) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Constance de Durbois », à Graçay (Cher) ;
- maison départementale de l'enfance, à Ahuy (Côte-d'Or) ;
- établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Ajain et Boussac (Creuse) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Le chant des rivières », à Chambon-sur-Voueize (Creuse) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Brantôme (Dordogne) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les jardins de Plaisance », à Lanouaille (Dordogne) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence de la Belle », à Mareuil-sur-Belle (Dordogne) ;
- établissement public intercommunal « Résidence du Bois de la Roche », à Cloyes-sur-le-Loir (Eure-et-Loir) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Senonches (Eure-et-Loir) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Bel-Air », à Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Balthazar Besnard », à Ligueil (Indre-et-Loire) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Luxey (Landes) ;
- établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Regny et à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du « Pays d'Urfé », à Saint-Just-en-Chevalet (Loire) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence de la Colline », à Château-Renard (Loiret) ;
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les Balcons du Lot », à Prayssac (Lot) ;

- établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes, à La Haye-Plesnel et à Sartilly (Manche) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Varenne », à Ambrières-les-Vallées, et établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Charmille », à Chantrigné (Mayenne) ;
- établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les Ormeaux », à Juvigné et à La Baconnière (Mayenne) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Meslay-du-Maine (Mayenne) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Saint-Denis-d’Anjou (Mayenne) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « Lataye », à Etain (Meuse) ;
- maison départementale de l’enfance et de la famille, à Nevers (Nièvre) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Saint-Benin-d’Azy (Nièvre) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les Roches », à Pontaumur (Puy-de-Dôme) ;
- établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Tauves et à La Tour-d’Auvergne (Puy-de-Dôme) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « Au fil de l’eau », à Volvic (Puy-de-Dôme) ;
- centre départemental enfance et famille, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) ;
- cité de l’enfance, à Colmar (Haut-Rhin) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « Nathalie Blanchet », à Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « Marie-Louise Bodin », au Grand-Lucé (Sarthe) ;
- centre hospitalier, à Barentin et établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Pavilly (Seine-Maritime) ;
- foyer départemental de l’enfance, à Meaux, et maison d’enfants à caractère social, à Luzancy (Seine-et-Marne) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « Jeanne de Baroncelli », à Caderousse (Vaucluse) ;
- maison départementale de l’enfance et de la famille, à Golbey (Vosges) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Chatonnière », à Châtel-Censoir (Yonne) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence les Côteaux », à Saint-Bris-le-Vineux (Yonne) ;
- institut départemental de l’enfance et de la famille, à Bretigny-sur-Orge (Essonne) ;
- établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes « Fondation Verdier », à Montrouge (Hauts-de-Seine) ;
- centre Simone Delthil, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ;
- foyer départemental de l’enfance, à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) ;
- foyer de l’enfance « Terre Rouge », à Saint-Pierre (La Réunion).

En application de l’article 5 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d’établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les nominations sur ces postes sont prononcées par la directrice générale du Centre national de gestion, après audition des candidats et avis rendus par les directeurs généraux des agences régionales de santé ou directeurs en charge de la cohésion sociale territorialement compétents, après consultation des présidents des assemblées délibérantes et compte tenu du choix rendu par les candidats.

Les différents avis doivent être adressés au plus tard le 30 septembre 2015 au Centre national de gestion, département de gestion des directeurs, unité de gestion des directeurs d’établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, 21 B, rue Leblanc, immeuble Le Ponant, 75015 Paris.